

## *CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS CONTRE LA MONTRE Commission Cyclospor UFOLEP45*

### **CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL**

- pas de condition particulière pour participer à ce championnat.
- l'épreuve sera ouverte aux départements extérieurs (avec un classement).

### **CHAMPIONNAT REGIONAL**

- pas de condition particulière pour participer à ce championnat.

### **CHAMPIONNAT NATIONAL**

- avoir participé au championnat départemental ou régional contre la montre, pour poser sa candidature à la sélection.
- aucune dérogation ne sera accordée (voir le règlement national).

A noter : tout engagement devra être fait par le responsable des engagements du club qui en prendra toute la responsabilité.

## *CRITERES DE SELECTION AU CHAMPIONNAT NATIONAL CONTRE LA MONTRE Commission Cyclospor UFOLEP45*

La commission cyclospor établira les sélections au championnat national en fonction des critères ci-après et du nombre de cyclosporifs à sélectionner (quotas nationaux) :

- le champion régional contre la montre.
- le champion départemental contre la montre.
- le classement du championnat régional contre la montre.
- le classement du championnat départemental contre la montre.
- la catégorie de valeur.
- le nombre de participations aux épreuves dans le Loiret.
- en cas d'égalité, la commission cyclospor statuera (notamment : résultats saison – participations et résultats saison précédente).